

**ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-NICOLAS DES LORRAINS**

SAINT-NICOLAS-DE-PORT
le 6 novembre 2010

Rappel

Merci à nos adhérents qui n'auraient pas réglé leur cotisation pour 2010 (10€ minimum) de le faire très vite auprès de Francine ROZE, notre Secrétaire-Trésorière. Notre Association en a besoin pour son fonctionnement.

L'Assemblée Générale débute à 10h00. Notre Assemblée a lieu cette année dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Nicolas-de-Port.

Le Président GUERRIER de DUMAST tient à remercier très vivement Monsieur le Maire de la commune pour la chaleur de son accueil et les facilités qu'il a bien voulu nous accorder dans le cadre de l'organisation de cette assemblée générale annuelle. Il lui donne la parole en ce début de réunion.

Monsieur le Maire rend hommage à l'action de notre Association et nous présente tous ses vœux pour la réussite des objectifs recherchés.

I) Allocution d'ouverture et rapport moral du Président

"Monsieur le Président introduit le rapport moral en saluant la présence ce matin de très nombreux adhérents, signe de grande vitalité de notre Association. C'est une même vitalité qui anime aujourd'hui notre pays à travers un tissu exceptionnellement dense d'associations aux objectifs divers qui irriguent efficacement et créent un lien social fort entre nos concitoyens. La France occupe de ce point de vue sans doute une place privilégiée en Europe.

Monsieur le Président rappelle que lorsqu'on milite dans le domaine associatif et si on recherche une certaine efficacité, il convient que les adhérents comprennent et fassent leurs objectifs clairs et partagés par tous.

S'agissant de notre Association, il convient de rappeler que notre premier objectif a été de veiller à la réhabilitation "physique" de notre église tant dans son architecture extérieure que du point de vue des décors intérieurs. Dans ces objectifs figurent également tous les aménagements notamment mobiliers qui manquaient cruellement. Ces objectifs sont aujourd'hui atteints plus de cinquante années après la création de la première association ! Cette réussite collective est notre fierté.

Le second objectif aujourd'hui est d'apporter notre soutien à ceux qui entretiennent l'église et qui la font vivre (Pieux Etablissements et Communauté Saint-Jean). Ce qui me paraît important aussi en conclusion, c'est l'amitié qui unit nos membres. Cette amitié -je le constate- se renforce d'année en année, au même rythme que l'augmentation des adhérents. Les voyages à Rome ou ailleurs ne sont pas étrangers au renforcement de ces liens d'amitié entre membres venus des quatre départements de Lorraine.

Je voudrais enfin rendre hommage aux membres de l'équipe qui animent cette Association ; en particulier notre Chancelier et notre Secrétaire-trésorière qui se dévouent sans compter pour la réussite des objectifs que j'évoquais plus haut. Je les en remercie très vivement en votre nom à tous".

II) Rapport d'activités présenté par le Chancelier

"C'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour la huitième fois à l'occasion de la présentation du rapport d'activités de notre Association et plus particulièrement de son Conseil d'Administration et de son Bureau.

J'ai été élu à mes fonctions le 8 juillet 2002. Depuis ont eu lieu sept réunions de l'Assemblée plénière ; la dernière ayant eu lieu le 24 octobre 2009, à Scy-Chazelles.

J'ai été réélu avec les membres du Conseil d'Administration et du Bureau le 24 septembre 2005 pour trois ans.

Ce deuxième mandat s'achevant, j'ai été réélu pour la troisième fois le 4 octobre 2008 pour trois ans. Le mandat des actuels administrateurs s'achèvera donc en octobre 2011.

Notre Conseil d'Administration s'est réuni à deux reprises au courant de l'année 2010 et a arrêté à la fois la date et l'ordre du jour de la présente Assemblée, et ce en accord avec nos statuts.

Je vous rappelle que Monsieur Claude KEVERS-PASCALIS exerce les fonctions de réviseur aux comptes depuis 2005. Il a été régulièrement reconduit depuis cette date. Monsieur KEVERS-PASCALIS interrogé, nous donne son accord pour un mandat supplémentaire. L'Assemblée confirme son choix à l'unanimité.

Nous avons arrêté le principe d'une Assemblée Générale tournante dans les quatre départements lorrains et nous avons scrupuleusement respecté l'ordre : Lunéville en 2008, Scy-Chazelles en 2009, après Epinal en 2007, Saint-Mihiel en 2006 et Nancy en 2005.

J'interroge donc notre Assemblée sur la ville ou le lieu qui pourrait accueillir notre Assemblée en 2011, sachant que le tour des Vosges arrive cette année là. L'une de nos adhérentes suggère que l'Assemblée Générale ait lieu à Remiremont ; le Bureau étudiera donc cette éventualité.

J'invite à présent Madame ROZE à me communiquer la liste des présents ainsi que celle des absents excusés et ayant donné pouvoir qui seront conservées dans les archives de notre Association.

Je voudrais avant d'aller plus loin dans mes propos excuser l'absence de Monsieur Pierre COLAS, Architecte en Chef des Monuments Historiques honoraire qui devait conduire la visite de la basilique cet après-midi après le déjeuner. Souffrant, il ne peut nous rejoindre aujourd'hui et il nous prie de bien vouloir l'excuser. Notre Assemblée lui présente tous ses vœux de parfait rétablissement.

Mon propos s'articulera autour des aspects suivants :

1. Les aspects statutaires ;
2. Le compte rendu d'activités proprement dit ;
3. La souscription publique 2009/2010 et ses résultats.

* *
*

1) S'agissant des aspects statutaires, il convient de présenter à l'Assemblée Générale pour ratification deux décisions de notre Conseil d'Administration.

Par décisions des 7 mai et 22 septembre 2010, il a été décidé en Conseil d'élargir le Haut Comité d'Honneur par les personnalités suivantes :

- Monsieur Hubert HAENEL, membre du Conseil Constitutionnel ;
- Monsieur Dominique GROS, nouveau Maire de Metz (par ailleurs fidèle adhérent de notre Association) ;
- Madame Nelly JAQUET, nouveau Maire de Bar le Duc ;
- Monsieur Bernard NIQUET, Préfet de la Région Lorraine.

Par ailleurs, compte tenu de la fidélité de son engagement en faveur de notre Association, Monsieur Jean-Marie TRIACCA a été coopté au sein de notre Conseil d'Administration. Il siègera au Bureau en qualité de second secrétaire.

Je mets ces décisions aux voix.

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

(la liste du Haut Comité d'Honneur peut être consultée sur notre blog : www.lesamisdesaintnicolasdeslorrainsarome.fr)

2) Rapport d'activités 2009/2010

2.1.) Nos voyages en 2009/2010

2.1.1.) Notre dernier voyage à Rome en Décembre 2009 :

Il s'est déroulé du 5 au 9 décembre 2009 selon le programme et le compte rendu joints qui pourront être consultés sur notre blog. Remercions une fois encore Jean-Marie TRIACCA pour le concours personnel qu'il a apporté dans le cadre de la préparation de ce pèlerinage.

2.1.2.) Notre dernier voyage en Grèce en Septembre 2010 :

J'invite Madame CLOSSE, adhérente fidèle de Lunéville et notre ami François ROZE, infatigable organisateur de nos voyages thématiques à prendre la parole et nous présenter le compte rendu du voyage (le compte rendu de ce voyage est en ligne sur notre blog).

2.1.3.) Notre prochain voyage est programmé pour décembre 2011 :

Nous célébrerons alors Saint-Nicolas et inaugurerons les nouveaux aménagements (cf souscription 2009/2010).

Monsieur le Président souhaite rappeler que notre Association n'est pas une agence de voyages. Sa vocation première n'est pas d'organiser des voyages mais force est de constater que les trois voyages thématiques (Turquie, Bari et le Sud de l'Italie, Grèce) ont été de grands succès.

Il convient à nouveau de féliciter François ROZE qui s'est beaucoup investi dans la préparation et le suivi de ces voyages.

Nos voyages, s'ils devaient reprendre, doivent impérativement être liés à ce qui fait l'essence même de notre engagement en faveur de notre église et de son Saint Patron (qui est également celui de la Lorraine).

Monsieur le Chancelier indique que plusieurs destinations pourraient être examinées pour l'avenir ; le Nord de l'Europe (les Pays-Bas en particulier) ainsi que l'Est (Russie et Ukraine), avec beaucoup de prudence cependant sur ces deux dernières destinations.

Monsieur le Chancelier rappelle que notre Assemblée a arrêté un déplacement à Rome tous les deux ans. Tous les adhérents sont appelés à y participer.

2.2.) La vie de l'Association

2.2.1.) Les adhérents :

Il nous faut poursuivre notre campagne d'adhésion et faire connaître notre Association et ses buts si nous voulons que perdure la belle entreprise que constitue Saint-Nicolas des Lorrains à Rome.

2.2.2.) L'Académie de Saint-Nicolas :

Rappelons que les lauréats du Grand Prix ont été :

- pour l'année 2007: M. KEVERS-PASCALIS ;
- pour l'année 2008 : le Père CIOFFARI (Bari) ;
- pour l'année 2009, Monsieur Pierre COLAS (ACMH Honoraire) ;
- pour l'année 2010 : le Professeur Karlheinz BLASCHKE (Dresden).

Le secrétariat du Grand Prix de l'Académie de Saint-Nicolas était assuré :

- en 2008, par notre Association ;
- en 2009, par la Confrérie de Saint-Nicolas de Yutz ;
- en 2010 par l'Association Connaissance et Renaissance de la Basilique de Saint-Nicolas de Port.

Si vous en êtes d'accord, nous assurerons le secrétariat en 2011. Les membres désignés étaient : Monsieur le Président, Monsieur le Chancelier, Monsieur le Premier Vice-Président FERRETTI et en qualité de rapporteur, Monsieur Philippe HOCH. Je vous propose de maintenir cette formation pour 2011.

Monsieur le Chancelier donne la parole à Monsieur Gilles AUBERT qui a coordonné cette année le Grand Prix.

Monsieur AUBERT invite tous les adhérents à participer à la remise officielle du Prix qui aura lieu cette année dans la salle des Délibérations du Conseil Général de la Moselle à Metz, en accord avec Monsieur Philippe LEROY, le 3 décembre 2010, à 17h00.

Notre Association prendra évidemment sa part des frais éventuellement exposés dans le cadre du déplacement du Professeur BLASCHKE qui prononcera à cette occasion une conférence sur le thème : "Influence du patronage de Saint-Nicolas sur l'urbanisme et l'émergence des villes médiévales commerciales en Europe Centrale".

2.2.3.) Les moyens de communication :

Rappelons que cartes postales, cartes de vœux et ouvrages d'art sont disponibles auprès de Madame ROZE, au siège de notre Association. Les tarifs sont les suivants :

- cartes postales 5€ le paquet de 5 ;
- cartes de vœux 10€ le paquet de 12 ;
- livre d'art 29€.

On soulignera le grand succès rencontré par le livre d'art réalisé par Domini Editeur.

2.2.4.) Le blog

Le blog dont nous avons décidé la réalisation est en ligne. Son concepteur bénévole, Florian DUBREUIL, nous le présente à l'instant.

Notre Assemblée Générale félicite vivement notre partenaire.

2.2.5.) Les articles de presse – publications – conférences et évènements

La presse rend régulièrement compte de nos activités et initiatives. Les articles qui ont été publiés accompagnent cette année la campagne de souscription organisée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine.

Signalons l'aide efficace apportée par les médias que sont l'Ami Hebdo et Radio Jérico qui ont remarquablement relayé l'information sur la souscription.

Je tiens tout particulièrement à rendre hommage à Chantal DE LA TOUANNE qui est dans cette salle et qui nous invite régulièrement au micro de Radio Jérico Metz.

On rendra un hommage particulier également à l'Ami Hebdo en la personne de son Directeur Monsieur Bernard DECK qui a engagé son hebdomadaire dans un partenariat concret et déterminant avec notre Association (voir plus loin notre souscription et le financement de l'autel "face au peuple"). Jean-Pierre COUR, rédacteur en chef de l'édition messine, est également un fidèle de notre "cause".

Toujours dans le cadre de notre souscription, plusieurs initiatives ont été menées récemment ou le seront d'ici la fin de l'année.

Tout d'abord à l'occasion de la fête de l'Assomption de la Vierge le 15 août dernier, Monseigneur Pierre RAFFIN a solennellement et publiquement béni notre Vierge à l'Enfant de Niderviller à l'issue de l'office pontifical. En accord avec le Chapitre de la Cathédrale de Metz, la Vierge est exposée au regard des visiteurs et touristes (extrêmement nombreux à Metz depuis l'ouverture du Centre Pompidou) dans le Trésor de la cathédrale.

Maître Henri FERRETTI représentait notre Président, empêché, à cette cérémonie.

Par ailleurs, un concert organisé par Moselle Arts Vivants (opérateur culturel du Conseil Général de la Moselle) à Domnom-les-Dieuze le 24 août a permis de faire jouer l'orgue baroque que nous espérons acquérir pour l'église. Madame Nathalie GRIESBECK, Député Européen, Président de cette structure mais aussi adhérente de notre Association a pu prononcer à cette occasion une allocution de soutien à notre entreprise.

Cette manifestation, outre l'intérêt qu'elle représentait au regard de la découverte de l'instrument - qui a ravi l'auditoire- a permis également de recueillir des fonds.

Un concert de soutien est également proposé le 28 novembre prochain à la cathédrale de Metz ; il sera donné par Norbert PETRY organiste titulaire de la cathédrale de Metz au profit de l'acquisition de l'instrument sus évoqué.

Plusieurs manifestations auront lieu également en fin d'année à l'initiative d'associations italiennes, avec le soutien du Consulat Général d'Italie à Metz pour populariser notre souscription auprès, en particulier, de la communauté italienne de Lorraine. C'est ainsi que le 26 novembre, prochain, à l'Hôtel de Ville de Metz sera donnée une conférence par Monsieur SILESI, historien, sur le Caravage.

Le bulletin de souscription sera diffusé à cette occasion. Monsieur Jean-Marie TRIACCA évoque ces différentes initiatives.

Il a été proposé que le siège de célébrant fasse l'objet d'un soutien financier explicite de la communauté italienne et qu'il y soit fait référence sur le mobilier.

Par ailleurs, deux conférences sont programmées en début d'année 2011 et que j'animerai l'une dans le cadre du Rotary (à Metz Lafayette) et dans le cadre des conférences hors les murs de l'Académie Nationale de Metz. Signalons également un voyage à Rome en juin prochain avec l'Académie Nationale de Metz, préparé par notre ami le Chanoine Robert FERY, présent dans cette salle.

2.2.6.) Visite à Nancy du Cardinal Paul POUPARD

Le Cardinal Paul POUPARD a été reçu officiellement sur la proposition de notre Président à l'Académie de Stanislas.

Le séjour de notre Cardinal "protecteur" s'est déroulé entre le 14 et le 16 mai dernier. Le Cardinal POUPARD a eu l'occasion également de découvrir le Centre Pompidou Metz qui venait d'ouvrir

quelques jours auparavant. Il a également concélébré la messe de l'Ascension avec Monseigneur PAPIN, Evêque de Nancy.

L'allocution prononcée par notre Président à l'occasion de la réception du Cardinal à l'Académie est en ligne sur notre blog.

2.3.) Adoption des comptes

Monsieur le Président invite Madame ROZE à présenter les comptes de l'exercice écoulé.

Monsieur le Réviseur aux comptes procède à la lecture de son rapport.

A l'issue de ces présentations, Monsieur le Président fait voter l'Assemblée tant sur le compte rendu du chancelier que sur les documents financiers.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité

3.) La souscription 2009/2010

Monsieur le Chancelier présente à présent les résultats de la mission qu'il a menée dans le cadre de la souscription 2009/2010.

Le résultat de la souscription à la date de notre Assemblée Générale est d'environ 40 000€.

Monsieur le Président donne la parole quelques minutes à Dominique MASSONNEAU, délégué régional de la Fondation du Patrimoine qui confirme le montant obtenu à ce jour. La fin de la collecte est arrêtée au 31/12/2010. Monsieur MASSONNEAU se réjouit du succès de cette souscription qui permettra de mener à bien l'acquisition des équipements encore manquants dans l'église.

Il propose qu'une grande manifestation soit organisée en lien avec la Fondation du Patrimoine au niveau national à Saint-Louis des Français (qui bénéficie également du concours de la Fondation) pendant notre présence à Rome à l'occasion de la Saint-Nicolas 2011.

Monsieur le Président remercie bien vivement Monsieur MASSONNEAU pour son engagement personnel et fidèle en faveur de notre Association.

Monsieur le Chancelier suggère que les diplômes des donateurs et bienfaiteurs soient remis aux intéressés solennellement lors de la prochaine Assemblée Générale de 2011.

A priori donc la couverture des dépenses à engager est assurée.

Rappelons brièvement les équipements à réaliser et les modalités de leur financement. Rappelons que l'Ambassadeur de France auprès du Saint-Siège a donné son accord pour leur réalisation par lettre du 23 avril 2009.

3.1.) L'autel face au peuple

Il est d'un coût de 5 115€ (valeur 2009) et serait commandé à la Société SEI 1983 SNC DI MONTE (dont la responsable est Gabriella DI MONTE).

Il s'agit d'un meuble amovible qui ne nécessite donc pas d'autorisation de la Surintendance Italienne. L'accord de réalisation a été donné par le Père Bernard ARDURA, Administrateur des Pieux Etablissements par lettre du 25 février 2009.

Gabriella DI MONTE nous a également proposé à titre de mécénat, de procéder à la restauration complète de la toile du maître autel (qui avait simplement été nettoyé en son temps) à ses frais (moyennant la prise en charge par notre Association du coût des produits, la Société prenant à sa charge le coût horaire des prestations).

Accord a été donné à Madame DI MONTE sur ces deux commandes.

3.2.) Les écus de France et de Lorraine

Par lettre du 7 mai 2009, l'Administrateur des Pieux Etablissements confirme l'autorisation de Monsieur l'Ambassadeur et nous adresse un devis de 6 000€ TTC pose comprise (valeur 2009) pour la réalisation de ces deux écus.

Les armes de la République Française sont celles présentées sur l'écu posé sur la façade de l'église Saint-Louis des Français. Quant aux armes de Lorraine, le Conseil d'Administration réuni le 22 septembre 2010 s'est rallié à la proposition de Monsieur Hubert COLLIN. Il s'agit des armoiries officielles de l'ancien Etat Lorrain telles qu'elles devaient figurer sur la façade de l'église de Saint-Nicolas des Lorrains avant le règne de Stanislas. Les armoiries étaient également celles qui figuraient sur les monuments publics de Lorraine et sur la monnaie de Lorraine aux XVII et XVIIIème siècles. Le modèle tel qu'il nous a été transmis par Monsieur COLLIN sera donc celui qui

sera communiqué aux Pieux Etablissements. Une demande de subvention a été adressée au Conseil Régional de Lorraine via Monsieur VILLEMIN, Vice-Président et adhérent de notre Association.

3.3.) Le siège de célébrant

Vous avez, lors de l'Assemblée Générale dernière à Scy-Chazelles, approuvé le modèle de siège qui rappelle évidemment les banquettes et tabourets réalisés en 2006.

Le devis de la Société France-Lanord et Bichaton qui réaliserait ce meuble s'élève à 4 431,18€ TTC (valeur 2009).

3.4.) La Vierge à l'Enfant (porcelaine de Niderviller)

Le coût de 9 050€ TTC a été pris en charge par un seul souscripteur qui souhaite rester anonyme. Il a néanmoins posé une condition relative aux inscriptions qui devront figurer sur le socle.

A priori et pour l'instant le socle et la protection qui servent de présentation dans le Trésor de la cathédrale de Metz seront transférés à Rome. Nous demandons à Madame DI MONTE d'en adapter la couleur lorsqu'elle réalisera l'autel.

La facture de la Manufacture de Niderviller a d'ores et déjà été réglée.

3.5.) L'orgue de chœur

Nous avons la possibilité d'acquérir un orgue de chœur baroque, copie d'un instrument de 1635 conservé au Musée de Leipzig.

Un rapport a été réalisé par Monsieur Dominique MAYEUR en date du 23 mai 2010.

Le rapport conclut au parfait état de conservation de cet instrument réalisé en 1990 et qui comporte trois jeux.

Il conviendra évidemment de veiller à son entretien régulier. Il est donc proposé de l'acquérir auprès de son propriétaire l'Association "La Traditora" pour une somme de 15 000€.

Monsieur Daniel DUPLAIX, ancien administrateur de la Traditora présente l'instrument et remet officiellement les documents inhérents à l'orgue à Monsieur le Chancelier.

Plusieurs interventions (Monsieur COLLIN, Monsieur ROZE) concernent cet orgue. En particulier, Monsieur ROZE évoque le problème récurrent de l'humidité dans l'église qu'il faudra évidemment traiter au préalable.

Madame ROZE indique le danger d'une utilisation massive des machines à déshumidifier pour la conservation des œuvres d'art.

Monsieur le Chancelier révoquera ces questions tant avec l'Administrateur des Pieux Etablissements qu'avec le Recteur de Saint-Nicolas qu'il rencontrera à Rome dans quelques jours. Il en rendra compte à Monsieur le Président dès son retour.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 12h30.

Après le déjeuner pris en commun, il sera proposé une visite de la Basilique sous la conduite éclairée de Monsieur le Président de l'Association "Renaissance et connaissance de la Basilique de Saint-Nicolas de Port".

**Le Président,
Pour le Président,
Le Chancelier,**

Denis SCHAMING

ANNEXES

- compte rendu financier
- rapport du réviseur aux comptes